

A Bienne, Attac s'engage contre la privatisation de l'eau

MOTION • *Claire Magnin, parlementaire à Bienne et membre d'Attac, demande à la Ville d'adhérer au Contrat mondial de l'eau.*

CLARA MARC

«L'eau doit rester en main publique. En signant ce document, Bienne s'y engage-rait.» La section Bienne-Jura de l'organisation altermondialiste Attac a rappelé jeudi les enjeux de la motion déposée en février par Claire Magnin. Par ce texte, la parlementaire verte demande au Conseil municipal (exécutif) de la ville de Bienne de signer le Contrat mondial de l'eau. Un accord moral, qui invite les autorités à ne pas privatiser la distribution de l'eau. Le gouvernement se prononcera le 20 novembre prochain.

Selon Claire Magnin, cette démarche se veut essentiellement préventive. «Actuellement, il n'y a pas de discussion à Bienne autour d'une éventuelle privatisation du réseau, admet l'élue verte. Mais les partenariats public-privé sont très à la mode. Il s'agit donc de prendre les devants.» Annie Seguin, présidente de la section d'Attac Bienne-Jura, rappelle à ce titre l'épisode de Bevaix, dans le canton de Neuchâtel, où Nestlé avait tenté de s'emparer d'une source.

Plusieurs champs d'action

Claire Magnin ajoute que ce contrat s'attaque à d'autres problématiques que la privatisation. La sauvegarde de l'eau et sa qualité, la sensibilisation de la population font notamment partie de la liste. «La ville doit se soucier de son eau», résume la parlementaire. «En s'intéressant aux effets des différents produits de nettoyage ou de la construction, par exemple, ou au moyen d'éradiquer les nouvelles pollutions.» Elle souligne que le Contrat mondial de l'eau encourage également les communes à participer à des actions de solidarité internationale. «Bienne pourrait demander 1 centime supplémentaire par mètre cube d'eau, pour collaborer à des projets d'aide», propose Claire Magnin. «Cela ne coûte que 3 francs par habitant et par année. Lausanne le fait déjà.»

Au-delà du cas de Bienne, c'est aussi une tendance générale à la privatisation de l'eau qu'Attac dénonce. Annie Seguin



La sauvegarde de l'eau et sa qualité ainsi que la sensibilisation de la population sont partie intégrante du Contrat mondial de l'eau. KEYSTONE

souligne les convoitises suscitées par l'or bleu et l'intérêt des multinationales. «Dans des pays comme le Brésil, les réservoirs d'eau de régions entières deviennent privés.» Franklin Frederick, militant altermondialiste brésilien, a lui aussi exprimé ses craintes: «Vendre de l'eau est une source de bénéfice. Mais la privatisation

créé un fossé énorme entre ceux qui peuvent la payer et les autres. Ne pas avoir accès à l'eau va à l'encontre de tous les intérêts.»

Malgré nos appels, aucun membre du l'exécutif biennoise n'était disponible pour s'exprimer sur cette motion. Selon Claire Magnin, toutefois, «il accepte d'y réfléchir». I